

Le 21 mars 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée internationale des forêts

Le Département de Saône-et-Loire a contribué à la plantation de plus de 200 000 arbres

Ce jeudi 21 mars marque la journée internationale des forêts. Idéale pour faire un point sur le plan nature, issu du plan environnement départemental 2020 – 2030 qui consiste à renforcer le maillage vert du territoire et à accompagner à la plantation de 600 000 arbres en une décennie. En trois ans, le Département de Saône-et-Loire a déjà réalisé un tiers de cet objectif.

Avec son plan environnement voté en 2020, le Département de Saône et Loire s'est engagé à planter 600 000 arbres d'ici à 2030. **Trois ans après le lancement des premières opérations du plan nature, un des axes du plan environnement, ce sont 213 929 arbres qui ont été plantés en Saône-et-Loire.** Plus de 14 000 arbres ont pris racine grâce au Chèque-arbre 71, dispositif d'aide à la plantation en faveur des collectivités et des associations pour soutenir leurs projets en privilégiant les essences mellifères et celles adaptées à la nature du sol et aux enjeux climatiques. Depuis 2022, 134 projets ont été financés (14 591 arbres dont 1 780 ml de haies plantés) pour un montant total de 158 500 € d'aides.

D'autres dispositifs complètent cette action et ont déjà permis au Département de Saône-et-Loire d'atteindre un tiers de ses objectifs fixés.

Dans le détail :

113 188 arbres plantés issus de partenariats

- 9 791 avec l'OPAC 71
- 99 352 avec l'Office national des forêts
- 1 000 avec Courir pour la planète
- 3 000 dans les packs biodiversité avec la coopérative forestière CFBL
- 45 avec le Parc naturel régional du Morvan

47 293 arbres plantés avec les dispositifs d'aides à la plantation

- 14 591 avec le Chèque-arbre
- 19 237 avec les abondements Région Bocages
- 13 465 avec les abondements Région Vergers

26 755 arbres plantés avec l'opération « 1 collégien de 6e, 1 gourde, 1 arbre »

- 7 240 à la rentrée 2021-2022
- 6 790 à la rentrée 2022-2023
- 12 725 à la rentrée 2023-2024

8 121 arbres plantés par les collectivités locales avec les appels à projets

- 8 121 avec les AAP Biodiversité

18 572 avec les opérations internes sur les sites départementaux

- 1 489 par le biais de la Direction des patrimoines et des moyens généraux
- 17 083 par le biais de la Direction des routes et infrastructures.